

Le Grand Narbonne met en place le traitement au charbon actif sur les captages concernés par l'atrazine

Lors du Bureau communautaire du lundi 15 janvier, les élus ont voté deux demandes de subventions auprès de l'Agence de l'eau pour la mise en œuvre du **traitement au charbon actif** sur deux captages d'eau alimentant sept communes. Ce traitement permettra de retrouver une eau conforme aux normes de l'Agence régionale de santé (ARS).

En effet, le Grand Narbonne a décidé d'installer des **unités de traitement au charbon actif sur les captages de Mailloles et de Croix blanche** afin de lutter contre la présence d'une molécule indésirable (l'atrazine déséthyl déisopropyl) dont les taux relevés dans l'eau sont supérieurs à la réglementation mais permettent cependant sa consommation. Ainsi, l'eau a été déclarée non conforme par l'Agence régionale de santé (ARS) mais propre à la consommation sans risque sanitaire. Le coût de ces installations de traitement s'élève à **802 000 euros**, auxquels s'ajouteront des **frais de fonctionnement annuels estimés à 180 000 euros**.

Gérard Kerfysier, Vice-président du Grand Narbonne délégué au Cycle de l'eau souligne, « *Le Grand Narbonne a mené dès 2015 toutes les démarches demandées (sensibilisation des habitants aux bonnes pratiques phytosanitaires et protection des zones de captages afin d'améliorer la qualité de l'eau) aux endroits où la présence de l'atrazine avait été relevée. Les mesures prises ont permis une stabilisation du taux de la molécule, qui reste cependant supérieur à la limite déterminée par l'Agence régionale de santé. C'est pourquoi nous avons pris la décision de mettre en place le traitement au charbon actif afin que toutes les communes retrouvent une eau conforme aux normes de l'ARS.* »

Le Grand Narbonne a donc décidé, en accord avec ses partenaires, d'anticiper la fin de la dérogation préfectorale et de mettre en place le traitement au charbon actif **en juillet-août**. Ce traitement n'aura pas de répercussion sur le prix de l'eau pour 2018.